

DRIVERCHECK

Fitness for Duty Experts

CODE DE CONDUITE À L'INTENSION DES FOURNISSEURS

VERSION 1.0

TABLE DES MATIÈRES

À propos du Code de conduite DriverCheck à l'intention des fournisseurs.....	3
À propos de DriverCheck.....	4
Les valeurs de DriverCheck.....	5-7
Obligations des fournisseurs.....	8
Considérations éthiques.....	9
Harcèlement et violence en milieu de travail	10-12
Droits de l'homme.....	13
Confidentialité et protection des IPI.....	14
Corruption et pots-de-vin	15-16
Délit d'initié.....	17
Relations publiques et médias sociaux.....	18-19
Santé et sécurité.....	20
Conflits d'intérêt.....	21
Signalement d'infractions.....	22

À PROPOS DU CODE DE CONDUITE DE DRIVERCHECK À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

Notre Code de conduite à l'intention des fournisseurs, que l'on peut appeler simplement « le Code », met en évidence les valeurs et les normes de DriverCheck. Tout comme nous attendons de tous nos employés qu'ils soient honnêtes, éthiques, responsables, respectueux et dignes de confiance, DriverCheck s'attend à ce qu'il en soit de même pour ses fournisseurs.

Le Code s'applique à tous les fournisseurs, sous-traitants, vendeurs, tierces parties et consultants de DriverCheck avec lesquels nous travaillons. Par souci de simplicité, toutes les entreprises qui effectuent des travaux au nom de DriverCheck sont désignées par le terme « fournisseurs » dans l'ensemble du Code.

À PROPOS DE DRIVERCHECK

En tant qu'experts canadiens en matière d'aptitude au travail, l'objectif de notre entreprise est de construire un monde plus sain et plus sécuritaire.

Fondée en 1996, DriverCheck est le principal fournisseur de tests et d'évaluations médicales en milieu de travail dans le pays, au service de milliers d'employeurs dans une variété d'industries, y compris le domaine du transport, du pétrole et du gaz, de l'aviation, du rail, du transit, de l'exploitation minière, de la construction, des soins de santé, de la fabrication, ainsi que dans le domaine forestier.

DriverCheck effectue des centaines de milliers de tests médicaux chaque année, offrant des tests de dépistage de drogues et d'alcool, des services en santé au travail, des services d'évaluation du cannabis médical, du personnel médical et des programmes de gestion des blessures. Nous nous efforçons constamment d'être reconnus comme le leader en matière d'éducation dans le domaine de l'aptitude au travail.

LES VALEURS DE DRIVERCHECK

DriverCheck est une entreprise familiale. Nos valeurs organisationnelles sont ancrées dans les valeurs de la famille Page. Elles honorent notre histoire et guident toutes nos interactions entre nous, avec nos clients, ainsi qu'avec notre communauté. Nous croyons que ces valeurs familiales représentent l'essence même de ce que nous sommes en tant qu'individus et en tant qu'organisation.

Notre pourquoi

Construire un monde plus sain et plus sécuritaire.

Notre comment

Nous donnons à nos collaborateurs les moyens de fournir des services exceptionnels en leur offrant la culture, les opportunités et les outils innovants dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Nous donnons à nos clients les moyens de créer des lieux de travail sains et sécuritaires, pour leurs employés, en leur proposant une large gamme de tests en aptitude au travail, d'évaluations et de services de traitement, ainsi que l'élaboration et la gestion de programmes et la formation.

Nos valeurs familiales – « F.A.M.I.L.Y »

« FUN » S'AMUSER:

Nous croyons qu'il faut prendre le temps de s'amuser même si nous effectuons un travail sérieux. Nous rions ensemble et nous rions de nous-mêmes. Nous sommes convaincus que les personnes qui s'amuse au travail sont moins stressées, plus productives, plus innovantes et plus collaboratives.

AUTHENTICITÉ:

Nous sommes de vraies personnes. Nous sommes chaleureux, vulnérables, humbles, compatissants, accessibles et amicaux. Nous traiterons tout le monde avec respect, équité et compréhension. Nous nous efforcerons de mériter la confiance de nos employés, de nos clients, ainsi que de nos communautés.

« MOXIE » COURAGE:

DriverCheck est construit à partir d'un courage et d'une détermination sans faille. Nous sommes passionnés par ce que nous faisons. Ensemble, nous relevons les défis, nous nous adaptons au changement et offrons des solutions positives.

ICONIQUE EST NOTRE SERVICE:

Les gens demeurent au centre de tout ce que nous faisons. Nous nous efforçons en permanence de fournir un service exceptionnel à nos collaborateurs, à nos clients et à leurs employés. Tout commence par l'empathie.

« **LEARNING** » APPRENTISSAGE:

Nous nous engageons à apprendre et à nous développer continuellement, tant sur le plan personnel que professionnel. Nous acceptons le changement, nous nous nourrissons du retour d'information, nous explorons de nouvelles approches, nous recherchons et appliquons les meilleures pratiques et nous nous adaptons en permanence pour répondre aux nouveaux besoins de tous ceux que nous desservons.

« **YES-MINDEDNESS** » OUVERTURE D'ESPRIT À DIRE OUI:

Nous demeurons ouverts, flexibles et adaptables. Nous nous engageons à maintenir en permanence une attitude positive, axée sur la recherche de solutions. Nous envisageons les possibilités et nous évoluons pour relever les défis.

« **F.A.M.I.L.Y.** »

OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS

Tous les fournisseurs de DriverCheck sont tenus d'agir conformément au Code lorsqu'ils font des affaires avec ou au nom de DriverCheck, y compris avec nos clients et participants (individus évalués et testés).

Nos fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois, règles et règlements applicables. Les obligations énoncées dans le Code s'ajoutent à vos propres obligations légales et à celles énoncées dans votre propre code de conduite.

Nous exigeons de tous nos fournisseurs qu'ils agissent conformément aux attentes et aux obligations énoncées dans le Code. Le non-respect de ces obligations peut entraîner la suspension ou la cessation de nos relations d'affaires.

CONSIDERATIONS ÉTHIQUES

Avant d'agir dans une situation donnée, posez-vous toujours les questions suivantes :

- L'action est-elle honnête ou malhonnête?
- L'action est-elle éthique ou contraire à l'éthique?
- Quelqu'un sera-t-il tenu pour responsable de l'action?
- L'action est-elle respectueuse ou irrespectueuse?
- L'action suscitera-t-elle la confiance ou la méfiance?

Si une action semble contraire à l'éthique ou ne semble pas appropriée, elle ne devrait probablement pas être faite ou mise en œuvre.

HARCÈLEMENT ET VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

DriverCheck s'engage à fournir un environnement de travail dans lequel tous les individus sont à l'abri du harcèlement et de la violence au travail. Nous prendrons toutes les mesures raisonnables pour protéger le milieu de travail contre le harcèlement et la violence provenant de toutes les sources internes et externes.

DriverCheck a une politique de tolérance zéro pour la violence et le harcèlement en milieu de travail, et nous nous efforçons de créer un environnement libre de toute forme de discrimination ou de harcèlement. Tout acte de violence et/ou de harcèlement commis par un employé de DriverCheck, un entrepreneur, un client, un visiteur ou un membre du public, constitue une violation de cette politique et fera l'objet de mesures disciplinaires, c'est-à-dire la résiliation de contrats ou d'ententes, la cessation d'emploi, le renvoi des locaux de DriverCheck. Il est également à noter que certains cas pourraient entraîner l'implication de la police locale et/ou d'accusations en vertu du Code criminel du Canada ou d'autres lois.

Qu'est-ce que le harcèlement au travail?

Le harcèlement en milieu de travail consiste en un ensemble de commentaires ou de comportements vexatoires à l'encontre d'un(e) travailleur(euse) sur le lieu de travail, dont on sait ou devrait raisonnablement savoir qu'ils sont importuns (y compris le harcèlement sexuel en milieu de travail). Voici quelques exemples de commentaires, de comportements ou de communications pouvant constituer du harcèlement:

- des blagues ou des insultes offensantes;

- des contacts physiques indésirables;
- des communications (écrites, orales, électroniques) qui menacent, intimident ou humilient d'autres personnes;
- l'affichage public d'images, de caricatures ou d'autres matériels offensants que d'autres personnes pourraient trouver offensants.

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel en milieu de travail?

- (a) Se livrer à une série de commentaires ou de comportements vexatoires à l'encontre d'un(e) travailleur(euse) en milieu de travail en raison de son sexe, de son orientation sexuelle, de son identité de genre ou de son expression de genre, lorsque l'on sait ou que l'on devrait raisonnablement savoir que ces commentaires ou comportements ne sont pas les bienvenus, ou;
- (b) Sollicitation ou avance sexuelle lorsque la personne qui fait la sollicitation ou l'avance est en mesure de conférer, d'accorder ou de refuser un avantage ou un avancement au/à la travailleur(euse) et qu'elle sait ou devrait raisonnablement savoir que la sollicitation ou l'avance n'est pas souhaitée.

Qu'est-ce que la violence au travail?

La violence en milieu de travail est définie comme suit:

- l'exercice d'une force physique par une personne contre un(e) travailleur(euse), dans un milieu de travail, qui cause ou pourrait causer un préjudice physique au/à la travailleur(euse),

- une tentative d'exercer une force physique contre un(e) travailleur(euse), dans un milieu de travail, qui pourrait causer un préjudice physique au/à la travailleur(euse),
- une déclaration ou un comportement qu'un(e) travailleur(euse) peut raisonnablement interpréter comme une menace d'exercer une force physique contre lui, dans un milieu de travail, qui pourrait lui causer un préjudice physique,

Les menaces verbales, le vandalisme, les bousculades, les coups, les actes de violence domestique en milieu de travail, la violence sexuelle, les incendies criminels et les meurtres sont autant d'exemples de violence en milieu de travail.

Note: La violence domestique, qui comprend les conflits entre conjoints qui travaillent chez DC, ou lorsqu'une personne extérieure à DC se présente au lieu de travail de son conjoint et qu'elle pénètre ou affecte le milieu de travail, est considérée comme de la violence en milieu de travail.

Le harcèlement et la violence en milieu de travail ne seront tolérés d'aucune personne sur le lieu de travail, y compris les membres du public, les clients, les employés, les superviseurs/directeurs, les fournisseurs et toute autre tierce partie.

Tout fournisseur de DriverCheck impliqué dans la pratique ou l'encouragement du harcèlement ou de la violence en milieu de travail peut faire l'objet d'une suspension ou d'une résiliation de notre relation d'affaires. Si nécessaire, les forces de l'ordre seront appelées à approfondir l'enquête.

DROITS DE L'HOMME

La reconnaissance des droits de l'homme est fondamentale pour la viabilité de DriverCheck. Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de droits de l'homme et nous soutenons pleinement leur application à tous les niveaux de notre organisation et dans nos interactions avec nos employés, nos clients, nos fournisseurs, ainsi qu'avec les membres du public. Nous nous engageons à intégrer les principes de respect, de dignité, d'égalité d'accès et d'opportunité dans toutes nos pratiques commerciales afin de garantir que tous les individus puissent se sentir partie prenante de la communauté et y contribuer de manière significative.

DriverCheck s'engage à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies.

<https://www.un.org/fr/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

DriverCheck respecte les droits de l'homme et nous avons mis en place des processus pour nous assurer que nous ne sommes pas complices de violations des droits de l'homme.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent toutes les lois et réglementations applicables en matière de droits de l'homme. Le non-respect des droits de l'homme peut être un motif de suspension ou de résiliation de notre relation d'affaires.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES IPI (INFORMATIONS PERSONNELLES IDENTIFIABLES)

La confidentialité et la sécurité des données est un aspect incroyablement important de notre travail. Un manque de confidentialité et de sécurité des informations peut sérieusement nuire à la viabilité de DriverCheck en tant qu'organisation. La confidentialité est essentielle.

Toute référence à des informations relatives aux drogues, à l'alcool ou à la santé (écrite ou verbale) doit être appropriée et liée au travail. En outre, il est impératif que les informations relatives aux tests, ainsi que les informations médicales ne soient communiquées qu'aux personnes désignées.

Dans la mesure où les fournisseurs ont accès aux informations confidentielles de DriverCheck et aux données IPI des clients, nous nous attendons à ce que nos fournisseurs gèrent toujours les informations de manière responsable et se conforment aux dispositions de confidentialité de nos accords, ainsi qu'aux lois et règlements fédéraux et/ou provinciaux appropriés concernant la collecte, l'utilisation, le stockage et la divulgation des informations personnelles.

Nous prenons très au sérieux notre responsabilité de protéger la confidentialité des informations et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même. Le non-respect de la confidentialité peut être un motif de suspension ou de résiliation de notre relation d'affaires.

CORRUPTION ET POTS-DE-VIN

DriverCheck s'engage à appliquer les plus hauts standards de conduite éthique et d'intégrité dans ses activités commerciales au Canada et à l'étranger. Nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin et de la corruption et nous nous engageons à agir professionnellement, équitablement et avec intégrité dans toutes nos relations d'affaires.

Responsabilités

La prévention, la détection et le signalement des pots-de-vin et autres formes de corruption relèvent de la responsabilité de toutes les personnes qui travaillent pour nous, qui nous fournissent des services ou qui sont sous notre contrôle.

Paiements indus

Les fonds et les installations de DriverCheck ne doivent pas être utilisés à des fins illégales ou inappropriées. La corruption, les pots-de-vin ou tout paiement à une personne pour commettre un acte illégal ou pour influencer une personne exerçant des fonctions publiques sont interdits, de même que le détournement de biens à des fins personnelles. Il est interdit à tous les fournisseurs de DriverCheck d'engager ou d'utiliser les fonds, les installations ou les actifs de l'entreprise, directement ou indirectement, à des fins illégales ou inappropriées. Les actifs de l'entreprise doivent être utilisés pour atteindre les objectifs commerciaux de DriverCheck et ne doivent pas être utilisés à des fins personnelles.

Concurrence et échange

Les fournisseurs sont tenus de connaître les lois locales relatives à la concurrence et aux pratiques commerciales. Nous devons exercer une concurrence loyale et ne pas nous livrer à des pratiques commerciales interdites ou illégales. Nous ne ferons affaire qu'avec des fournisseurs qui renforcent notre compétitivité et qui ont une vision cohérente du développement durable et de l'éthique des affaires.

Cadeaux et hospitalité

DriverCheck autorise les divertissements, les cadeaux, l'hospitalité et les dépenses promotionnelles normaux et appropriés (donnés et reçus) à ou de la part de tiers dans le but de créer et de maintenir de bonnes relations d'affaires ou d'améliorer l'image et la réputation de DriverCheck. Ils doivent être donnés et/ou reçus de bonne foi et ne pas être offerts, promis ou acceptés dans le but d'obtenir un avantage, et doivent avoir une valeur nominale.

Les employés de DriverCheck ne peuvent pas accepter de cadeaux sous forme de pots-de-vin et feront l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Un pot-de-vin est un paiement effectué à quelqu'un qui a facilité une transaction ou un rendez-vous, en particulier de manière illicite.

Tout fournisseur de DriverCheck impliqué dans des actes de corruption ou de pots-de-vin, ou les encourageant, peut faire l'objet d'une suspension ou d'une résiliation de notre relation d'affaires et, le cas échéant, les forces de l'ordre seront appelées à mener une enquête plus approfondie.

DÉLITS D'INITIÉ

Bien que DriverCheck ne soit pas une société cotée en bourse et que ses actions ne soient pas facilement accessibles à des fins de transaction, DriverCheck a plusieurs clients qui sont des sociétés cotées en bourse.

Le délit d'initié consiste à négocier des actions ou d'autres titres financiers d'une société publique sur la base d'informations importantes et non publiques concernant cette société. Le délit d'initié est illégal au Canada et dans de nombreuses régions du monde.

En tant que fournisseur, vous pouvez avoir connaissance d'informations non publiques (informations privilégiées) que vous avez acquises au cours de notre relation d'affaires au sujet des clients de DriverCheck. Les fournisseurs sont tenus de garder confidentielle toute information privilégiée acquise au cours de notre relation d'affaires et de ne pas négocier les actions ou autres titres financiers des clients de DriverCheck sur la base de cette connaissance.

Tout fournisseur impliqué dans la commission ou l'encouragement de délits d'initiés peut faire l'objet d'une suspension ou d'une résiliation de notre relation d'affaires et, le cas échéant, les forces de l'ordre seront appelées à mener une enquête plus approfondie.

RELATIONS PUBLIQUES ET MÉDIAS SOCIAUX

Demandes de renseignements et déclarations publiques

Les fournisseurs de DriverCheck ne doivent pas émettre de communications au nom de DriverCheck ou répondre à des questions au sujet de DriverCheck provenant des médias ou du public. Ces questions doivent être transmises à DriverCheck, pour suivi, à l'adresse suivante Marketing@DriverCheck.ca.

Médias sociaux

En tant que fournisseur, vous ne devez pas publier les renseignements suivants sur les médias sociaux:

- Informations relatives à DriverCheck et à ses clients, ses opérations, particulièrement des incidents liés aux opérations, ainsi que des interruptions
- Photos des équipements de DriverCheck, des installations ou d'autres aspects de nos activités et les partager en ligne
- Commentaires qui impliquent que vous parlez au nom de DriverCheck
- Profils en ligne qui indiquent que vous êtes un employé de DriverCheck

En tant que fournisseur vous pourriez:

- Suivre les réseaux de médias sociaux de DriverCheck
- Aimer, commenter et/ou partager le contenu des médias sociaux de DriverCheck

Endossements

DriverCheck exige que les fournisseurs obtiennent une autorisation préalable avant d'utiliser le nom, le logo ou d'autres marques de commerce de DriverCheck pour promouvoir leurs activités. Toute utilisation du logo, du nom ou des marques de commerce de DriverCheck doit être conforme aux directives et au processus d'approbation de la marque DriverCheck. Pour obtenir ces directives et l'approbation requise, veuillez communiquer à l'adresse suivante : Marketing@DriverCheck.ca avant d'utiliser le nom, le logo ou d'autres marques de commerce de DriverCheck.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DriverCheck s'engage à fournir et à maintenir un environnement de travail sain, sécuritaire et productif pour tous, tout en maintenant la conformité législative par le maintien et l'amélioration continue d'un programme de santé et de sécurité d'entreprise.

Pour soutenir cet engagement, les fournisseurs de DriverCheck doivent partager la responsabilité de maintenir un lieu de travail sain et sécuritaire et de protéger tou(te)s les travailleur(euse)s en réduisant ou en éliminant les dangers, les blessures et les maladies.

Tous les fournisseurs de DriverCheck sont responsables de s'assurer que des conditions de travail saines et sécuritaires sont maintenues, que les travailleur(euse)s sont informés des dangers, que les pratiques de travail sécuritaires sont respectées et que l'environnement de travail est sécurisé. Les fournisseurs prendront toutes les mesures pratiques et raisonnables pour éliminer les décès, les blessures et les maladies en milieu de travail.

Les fournisseurs de DriverCheck respecteront toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité au travail.

En résumé, l'engagement envers la santé et la sécurité doit faire partie intégrante de nos activités quotidiennes. Il est dans le meilleur intérêt de toutes les parties de prendre en compte la santé et la sécurité dans chaque activité. Nous vous remercions sincèrement de votre coopération et de votre engagement à assurer la sécurité sur le lieu de travail.

CONFLICTS D'INTÉRÊT

DriverCheck attend de ses fournisseurs qu'ils signalent toute situation pouvant créer un conflit d'intérêt réel ou perçu comme tel.

Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle une entité exerce des responsabilités ou des intérêts concurrents. Dans le monde des affaires, un conflit d'intérêts survient lorsque les intérêts personnels d'une personne entrent en conflit avec ses obligations professionnelles. Voici quelques exemples :

- Attribution d'un travail à une entreprise détenue ou contrôlée par un ami ou un membre de la famille.
- Une relation qui donne l'impression que votre jugement a été compromis.

Les fournisseurs devraient éviter toute situation où ils bénéficieraient indûment, ou sembleraient bénéficier indûment, des connaissances acquises dans le cadre de leur relation d'affaires avec DriverCheck.

SIGNALEMENT D'INFRACTIONS

Pour signaler une violation réelle ou suspectée de ce Code, les fournisseurs sont invités à communiquer avec le service de gestion des risques de DriverCheck par l'un des moyens suivants:

Courriel: bkearse@drivercheck.ca

Téléphone: 1-226-705-3383

Toute infraction réelle ou présumée signalée à DriverCheck sera traitée sérieusement et de manière confidentielle. Votre coopération dans le respect de ce Code est appréciée.